

Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

La séance du 26 mars 2025

Date : Séance du mercredi le 26 mars 2025
Heure : De 9h00 à 13h40
Endroit : En mode virtuel sur Teams

**Représentants**

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Jean-Paul Sénéchal	Groupe Crête		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood		X
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières	X	
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais	X	
	Jonathan Lasnier	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais	X	
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X	
	Alain Lacoste	Citoyen		X
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	Mélissa Breton	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides		X
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Raphaële Cadieux-Laflamme	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Benedikt Kuhn	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Gilbert Perreault	Remplaçant	Groupe Crête	X
Sylvain Létourneau	Remplaçant	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X
Angélique Dupuch	Représentante scientifique	UQO-ISFORT	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
L-Philippe Bélanger-Ducharme	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Marcelle Falardeau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Cédric Fournier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Rachelle Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Mercredi le 26 mars 2025 de 9h00 à 15h15

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 26 mars 2025
3. Plan de travail 2025-2026 de la TRGIRTO
4. Plan d'intervention 2025 de la SOPFIM
5. Adoption du compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2025
6. Suivi de la rencontre du 22 janvier 2025
7. Nouvelles
8. Plan de travail pour la préparation du PAFIT 2028-2033
9. Bilan MRNF : Enjeux écosystémiques (VOIC)
10. Calendrier des rencontres de la TRGIRTO pour 2025-2026
11. Poste de représentant scientifique à la TRGIRTO
12. Bilan MRNF : Suivis forestiers
13. Consultation publique PAS et PAFIO
14. Calendrier des chantiers de la TRGIRTO
15. Varia
16. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les partenaires de la TRGIRTO que la séance est enregistrée.

M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, souhaite la bienvenue à tous les partenaires et déclare la séance ouverte à 9h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Blais fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 26 mars 2025.

TRGIRTO 202503-1

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de Mme Andrée Bertrand, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 26 mars 2025 en inscrivant le sujet suivant au point Varia de l'ordre du jour :

- L'abolition du jeton de présence (M. Jacques David).

3. Plan de travail 2025-2026 de la TRGIRTO

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente ce qui est proposé comme plan de travail pour l'exercice 2025-2026 (voir le document présenté par M. Blais).



Au cours de sa présentation, M. Blais invite Mme Rachelle Bélanger, directrice générale à la gestion des forêts de l'Outaouais au MRNF, à apporter des précisions sur l'état de situation et sur le rythme auquel nous pourrions avancer à l'égard de certains dossiers.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- Concernant le dossier des Aires d'intensification de production ligneuse (AIPL), Mme Rachelle Bélanger rappelle la démarche qui est menée par la Ministre des Ressources naturelles et des Forêts pour améliorer le Régime forestier québécois. Une des intentions évoquées par la Ministre est d'instaurer une approche par « zonage à vocation forestière prioritaire » pour la gestion du territoire forestier public. C'est pourquoi la Direction générale de forêts de l'Outaouais au MRNF (DGFO) propose ce qui suit à l'égard du dossier AIPL :
 - Finaliser l'étape visant à présenter les sites potentiels (réf. à la cartographie) pour une sylviculture intensive sur le territoire forestier public en Outaouais;
 - Une fois que la Ministre aura précisé ses intentions en ce qui a trait à l'approche par « zonage à vocation forestière prioritaire », poursuivre la discussion visant à préciser et convenir de certains éléments d'ordre local et régional (réf. aux objectifs locaux d'aménagement et aux mesures d'harmonisation des usages);
- Concernant le dossier de la sylviculture du pin blanc et du pin rouge, Mme Rachelle Bélanger rappelle que la TRGIRTO et le Bureau du Forestier en chef ont déposé chacun un état de situation. Dans la foulée de ces documents, la DGFO a mis en place un comité de travail à l'interne afin de préparer un plan d'action visant à relever les défis associés à la sylviculture du pin blanc et du pin rouge en Outaouais. C'est pourquoi la DGFO propose ce qui suit à l'égard de ce dossier :
 - Le comité de travail de la DGFO verra à compléter sa proposition de plan d'action au cours des prochaines semaines (d'ici la mi-mai 2025);
 - Ce plan d'action sera par la suite présenté au comité de travail de la TRGIRTO pour fins de discussion et de validation;
- Concernant le dossier de la mise en valeur du potentiel acéricole, Mme Rachelle Bélanger rappelle qu'une discussion est en cours présentement entre les représentants provinciaux des producteurs acéricoles et le MRNF. Cette discussion vise notamment à convenir des paramètres qui permettront de localiser les érablières à Production acéricole prioritaire (PAP) et les érablières à Potentiel acéricole à moyen terme (PAMT), à convenir des modalités d'intervention dans les PAP et les PAMT, et de convenir des cibles régionales en termes de superficies. Les travaux de la TRGIRTO dans ce dossier pourront reprendre dès que les acteurs provinciaux auront conclu leur discussion;
- Concernant le dossier sur les changements climatiques, Mme Rachelle Bélanger mentionne que ce dossier progresse du côté du MRNF. Elle indique qu'il est fort possible que la DGFO soit en mesure d'amorcer une discussion avec les partenaires de la TRGIRTO à compter de l'automne 2025 sur la question des changements climatiques;
- Concernant le dossier sur la coordination opérationnelle des activités sur le réseau routier stratégique, on rappelle que dans sa démarche pour améliorer le Régime forestier, la



Ministre a abordé le sujet de la gestion et du financement du réseau routier sur le territoire forestier public, et qu'à cet égard, de nouvelles mesures législatives pourraient être mises en place par le gouvernement du Québec. On rappelle également les mesures qui ont été mises en place par la TRGIRTO au cours de la dernière année (réf. aux avis à être émis par les acteurs sur le terrain). Enfin, on rappelle la démarche menée par les MRC et le MRNF qui vise à mettre en place un groupe de travail pour un réseau routier stratégique durable et sécuritaire en Outaouais;

- Concernant le dossier des espèces sensibles à l'aménagement forestier, Mme Rachelle Bélanger indique que les professionnels de la DGOF travailleront sur deux initiatives au cours de la prochaine année : une initiative portant sur les aires de trappes de la communauté de Kitigan Zibi et une initiative portant sur les effets de l'approche par Compartiments d'organisation spatiale (COS). C'est pourquoi la DGFO propose ce qui suit à l'égard de ce dossier :
 - Informer la TRGIRTO sur les activités entourant l'initiative qui porte sur les aires de trappes de la communauté de Kitigan Zibi;
 - Impliquer la TRGIRTO à l'égard de l'initiative qui porte sur les effets de l'approche par COS sur les espèces sensibles à l'aménagement forestier;
- Concernant le plan d'action du projet de planification collaborative qui est mené par le MRNF et les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA), on rappelle qu'au cours des derniers trois ans, les travaux du comité de travail ont permis de mettre en place de nouvelles façons de faire pour la planification et l'harmonisation des secteurs d'intervention. Pour l'instant, le MRNF et les BGA n'ont pas encore précisé si des travaux seront réalisés au cours de la prochaine année.

M. Larrivée remercie Mme Bélanger et M. Blais pour leur présentation.

TRGIRTO 202503-2

Sur proposition de Mme Deborah Powell, secondée de Mme Monique Boivin, il est unanimement résolu d'adopter le Plan de travail 2025-2026 de la TRGIRTO.

ACTIONS : Transmettre à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MRNF le Plan de travail 2025-2026 de la TRGIRTO (C. Blais)

4. Plan d'intervention 2025 de la SOPFIM

M. Cédric Fournier, professionnel à la Direction de la protection des forêts au MRNF, présente un état de situation sur l'épidémie de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette en Outaouais (voir le document présenté par M. Fournier).

D'entrée de jeu, M. Fournier précise que la préparation du plan d'intervention de la Société pour la protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) pour ce printemps n'est pas encore complétée. C'est pourquoi il précise que sa présentation portera sur l'état de situation de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.



M. Blais indique qu'il transmettra aux partenaires de la TRGIRTO les liens menant aux pages web de la SOPFIM et du MRNF qui portent sur le plan d'intervention du printemps 2025.

M. Larrivée remercie M. Fournier pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Fournier (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les liens menant aux pages web de la SOPFIM et du MRNF concernant le plan d'intervention du printemps 2025 (C. Blais)

5. Adoption du compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2025

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2025.

TRGIRTO 202503-3

Sur proposition de M. Jean Fink, secondée de Mme Deborah Powell, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2025.

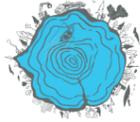
6. Suivi de la rencontre du 22 janvier 2025

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 22 janvier 2025.

7. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO.

- Mme Monique Boivin, informe les partenaires de la TRGIRTO que Mme Geneviève LeBlanc quitte la SNAP section Vallée-de-l'Outaouais pour aller relever de nouveaux défis professionnels dans une autre organisation. C'est M. Yanny Ritchot, professionnel à la SNAP section Vallée-de-l'Outaouais qui dorénavant agira à titre de représentant alors que Mme Boivin agira à titre de remplaçante (à cet égard, une résolution de la SNAP sera transmise à la TRGIRTO sous peu). Les partenaires de la TRGIRTO conviennent unanimement de transmettre à Mme LeBlanc leurs remerciements pour sa grande contribution aux travaux de la TRGIRTO ses dernières années;
- M. Charles Blais informe les partenaires de la TRGIRTO que M. Antoni Dion quittera la Vallée-de-la-Gatineau à la mi-avril pour relever de nouveaux défis professionnels dans une autre organisation. Les partenaires de la TRGIRTO conviennent unanimement de transmettre à M. Dion leurs remerciements pour sa grande contribution aux travaux de la TRGIRTO ses dernières années;
- Mme Raphaële Cadieux-Laflamme informe les partenaires de la TRGIRTO que le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) est à planifier une activité portant sur les pratiques forestières sur forêt privée en Outaouais. À cet égard, elle invite tous les partenaires de la TRGIRTO à indiquer leur intérêt à participer à cet événement via un sondage qui leur sera retransmis par M. Blais.



ACTIONS : Transmettre à Mme Geneviève LeBlanc et à M. Antoni Dion les remerciements des partenaires de la TRGIRTO pour leur grande contribution aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années (C. Blais)

Retransmettre aux partenaires de la TRGIRTO le courriel de Mme Raphaële Cadieux-Laflamme qui les invite à signifier leur intérêt à participer à une activité sur les pratiques forestières en forêt privée en Outaouais (C. Blais)

8. Plan de travail pour la préparation du PAFIT 2028-2033

Mme Isabelle Paquin, professionnelle au MRNF, présente le plan de travail pour la préparation du Plan d'aménagement forestier intégré tactique pour l'horizon 2028-2033 (voir le document présenté par Mme Paquin).

D'entrée de jeu, Mme Paquin précise que pour l'horizon 2028-2033, le Bureau du Forestier en chef (BFEC) ne procédera pas à un nouveau calcul des possibilités forestières pour la région de l'Outaouais. Le BFEC fera plutôt une mise à jour des calculs réalisés pour la période 2023-2028 qui permettra notamment de prendre en compte de nouveaux éléments significatifs à considérer (ex. les effets de la présente épidémie de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En réponse à une question, on précise que d'autres éléments significatifs pourraient être pris en considération dans la mise à jour à être réalisée par le BFEC (ex. de nouveaux éléments associés à notre démarche sur la sylviculture du pin blanc et du pin rouge);
- Aussi, on rappelle qu'en cours de quinquennat d'un PAFIT, il est possible pour les professionnels du MRNF d'intégrer de nouvelles mesures issues des travaux de la TRGIRTO concernant les processus de planification des activités forestières (réf. aux objectifs locaux d'aménagement et aux mesures d'harmonisation);
- En réponse à une question concernant la possibilité qu'un nouveau Régime forestier soit mis en place sous peu, on indique que pour l'instant aucune nouvelle directive n'a été transmise aux professionnels du MRNF en ce qui concerne la préparation du PAFIT 2028-2033.

M. Larrivée remercie Mme Paquin pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Paquin (C. Blais)

9. Bilan MRNF : Enjeux écosystémiques (VOIC)

Mme Isabelle Paquin, professionnelle au MRNF, présente le bilan sur les enjeux écosystémiques (voir le document présenté par Mme Paquin).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à la question s'il y a lieu de maintenir la cible associée à l'approche par « coupe à rétention variable » (réf. à l'enjeu Structure interne et bois mort) à l'égard des peuplements affectés par la présente épidémie de TBE, on précise qu'il y a effectivement lieu de maintenir



cette cible notamment en ce qui a trait aux peuplements qui montrent de la résilience à la suite des épisodes de défoliation;

- En réponse à une question sur le niveau des non-conformités constatées à l'égard de la cible visée en ce qui a trait aux « coupes à rétention variable » (réf. à l'enjeu Structure interne et bois mort), on indique qu'il y a lieu de revérifier certaines données et de revenir aux partenaires de la TRGIRTO par la suite;
- En réponse à une question, on précise qu'à compter de l'exercice 2023-2024, les professionnels du MRNF utilisent l'imagerie LIDAR à l'étape de la planification des lisières boisées riveraines à protéger dans les secteurs d'intervention. Cela dit, on rappelle que les industriels forestiers responsables des activités forestières doivent respecter les modalités d'intervention visant à protéger les lisières boisées riveraines à l'égard de tous les cours d'eau qu'ils observent sur le terrain;
- En réponse à une question, on indique que les résultats présentés quant au respect de la mesure visant à protéger les lisières boisées riveraines se fait à l'aide d'un suivi réalisé sur l'ensemble des secteurs d'intervention (en d'autres mots, les résultats présentés ne sont pas issus d'un échantillonnage de secteurs d'intervention).

M. Larrivée remercie Mme Paquin pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Paquin (C. Blais)

Revérifier certaines données et revenir aux partenaires de la TRGIRTO concernant le niveau des non-conformités constatées à l'égard de la cible visée en ce qui a trait aux coupes à rétention variable (I. Paquin)

10. Calendrier des rencontres de la TRGIRTO pour 2025-2026

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente ce qui est proposé comme calendrier des rencontres de la TRGIRTO pour l'exercice 2025-2026.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- Un partenaire de la TRGIRTO suggère de déplacer au 19 juin 2025 la tenue de la première rencontre de l'exercice 2025-2026;
- Un partenaire de la TRGIRTO suggère de déplacer au 11 septembre 2025 la tenue de la seconde rencontre de l'exercice 2025-2026;
- Un partenaire de la TRGIRTO suggère de déplacer au 14 avril 2026 la tenue de la dernière rencontre de l'exercice 2025-2026.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent d'aller de l'avant avec le calendrier des rencontres proposé et ce, en incluant les suggestions exprimées ci-dessus.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le calendrier des rencontres qui a été convenu pour l'exercice 2025-2026 (C. Blais)

11. Poste de représentant scientifique à la TRGIRTO



M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente la recommandation d'un groupe de travail visant à enchâsser le poste de représentant scientifique à la TRGIRTO aux Règles de fonctionnement de la TRGIRTO (voir le document présenté par M. Blais).

Quelques partenaires de la TRGIRTO indiquent qu'ils sont d'accord avec la recommandation, mais jugent qu'il est préférable que le représentant scientifique n'ait pas à participer au consensus, ni avoir le droit de vote lorsque la situation se présente. Pour eux, cela permettra au représentant scientifique de pleinement jouer son rôle de conseiller et ce, de manière objective et impartiale.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent d'aller de l'avant avec la recommandation d'enchâsser le poste de représentant scientifique à la TRGIRTO aux Règles de fonctionnement de la TRGIRTO (en excluant que le représentant scientifique puisse participer au consensus et ait un droit de vote).

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

TRGIRTO 202503-4

Sur proposition de M. Maurice Thibaudeau, secondée de M. François Trottier, il est unanimement résolu d'enchâsser le poste de représentant scientifique à la TRGIRTO aux Règles de fonctionnement de la TRGIRTO et ce, selon ce qui suit :

Le rôle du représentant scientifique

- *Apporter un regard scientifique dans le cadre des travaux de la TRGIRTO (i.e. partager ce que la science dit);*
- *Participer aux discussions lors des rencontres de la TRGIRTO et des comités de travail et ce, de manière objective, collaborative et constructive.*

Le profil du représentant scientifique

- *Être un scientifique rattaché à une université ou à un institut de recherche québécois reconnu;*
- *Avoir un champ d'expertise en lien avec le rôle, le mandat et les travaux de la TRGIRTO :*
 - *Sciences naturelles : écosystèmes forestiers, aménagement forestier, faune et flore forestière, hydrologie forestière, autres;*
 - *Sciences économiques : économie forestière, économie régionale, autres;*
 - *Sciences sociales : développement régional et des communautés, autres.*

La nomination du représentant scientifique

- *Les représentants de la TRGIRTO ont la responsabilité de nommer le représentant scientifique;*
- *La nomination du représentant scientifique se fait au même moment que pour les autres représentants de la TRGIRTO, et la durée du mandat est de trois ans;*
- *La ou les candidature(s) au poste de représentant scientifique peuvent être obtenues de la façon suivante : sur invitation à la suite d'une proposition d'un ou plusieurs représentants de la TRGIRTO, ou par un appel de candidatures lancé auprès des universités et instituts scientifiques.*



ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la recommandation présentée par M. Blais (C. Blais)

Enchâsser le poste de représentant scientifique à la TRGIRTO aux Règles de fonctionnement de la TRGIRTO (C. Blais, Conférence des préfets de l'Outaouais)

12. Bilan MRNF : Suivis forestiers

Mme Marcelle Falardeau, professionnelle au MRNF, présente le bilan des suivis forestiers 2024-2025 (voir le document présenté par Mme Falardeau).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à une question, on indique qu'il n'y a plus de retard (back log) à l'égard des suivis forestiers en Outaouais;
- En réponse à une question, on indique que les essais d'ensemencement réalisés par le passé en Outaouais n'ont pas donné de résultats concluants. Cela dit, la Direction de la recherche au MRNF regarde l'option de réaliser des ensemencements à l'aide de drones et de graines « encapsulées ».

M. Larrivée remercie Mme Falardeau pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Falardeau (C. Blais)

13. Consultation publique PAS et PAFIO

Mme Alexandra Bélanger, professionnelle au MRNF, présente sommairement les éléments clés de la récente consultation publique sur les Plans d'aménagement spéciaux pour la récupération des bois affectés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette (voir le document présenté par Mme Bélanger).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à une question, on mentionne que certains secteurs d'intervention soumis à la consultation publique dans le cadre des Plans d'aménagement spéciaux (PAS) avaient déjà été soumis à une précédente consultation publique dans le cadre des PAFIO. On explique que cette façon de faire répond à une exigence légale et réglementaire. On indique que les commentaires recueillis lors de la précédente consultation PAFIO à l'égard d'un secteur d'intervention demeurent « actives » et seront prises en compte lors de l'étape d'harmonisation opérationnelle;
- En réponse à une question, on mentionne que le niveau de défoliation observé en Outaouais en lien avec le passage de l'épidémie de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette est très important. À cet égard, les experts anticipent des niveaux de mortalité très élevés dans les secteurs d'intervention soumis à la consultation publique PAS. Cela amène les équipes du MRNF à agir avec célérité de manière à optimiser la récupération des bois affectés par l'épidémie de TBE;



- En réponse à une question, on mentionne que ce sont une dizaine d'organismes et individus qui ont émis un total de vingt-quatre (24) commentaires lors de la consultation publique.

M. Larrivée remercie Mme Bélanger pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Bélanger (C. Blais)

14. Calendrier des chantiers de la TRGIRTO

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente l'état de situation en ce qui a trait au projet visant à améliorer l'outil web Calendrier des chantiers (voir le document présenté par M. Blais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportées lors de la présentation :

- En réponse à une question, on indique qu'il sera possible d'apporter des améliorations à l'outil web développé et géré par la MRC d'Antoine-Labelle pour la TGIRT des Laurentides;
- En réponse à une question, on indique que les frais annuels pour l'utilisation de l'outil web de la TGIRT des Laurentides seront du même ordre de grandeur que les coûts annuels associés à l'actuel Calendrier des chantiers de la TRGIRTO soit de 4 000 \$ à 5 000 \$ par an;
- En réponse à une question, on indique que l'inscription des activités sur l'outil web de la TGIRT des Laurentides se fera directement par les acteurs responsables de ces activités (BGA, Rexforêt, autres);
- En réponse à une question, on indique qu'au besoin, les utilisateurs de l'outil web de la TGIRT des Laurentides peuvent contacter le géomaticien de la MRC d'Antoine-Labelle pour les aider à l'égard d'une difficulté avec l'outil en question;
- Un partenaire de la TRGIRTO suggère que nous y allions par étapes. Dans un 1^{er} temps, voyons à afficher sur l'outil web de la TGIRT des Laurentides les activités des industriels forestiers (BGA, BMMB) et de Rexforêt dans les secteurs d'intervention. L'affichage des activités touchant le réseau routier pourra s'amorcer plus tard une fois la machine bien rodée.

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)

15. Varia

Un seul sujet a été traité au varia :

- **L'abolition du jeton de présence**

M. Jacques David demande où on en est avec nos démarches auprès des autorités gouvernementales à la suite de l'annonce que le Conseil du Trésor ne permettait plus l'utilisation des fonds du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le versement de jetons de présence.



M. Jason Durand rappelle que la MRC de Pontiac, responsable de l'administration de l'entente de délégation de gestion du PADF en Outaouais, a exprimé sa déception à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MRNF (novembre 2024) ainsi qu'à la Ministre des Ressources naturelles et des Forêts (janvier 2025). M. Durand verra à partager à tout le groupe copie de ces deux correspondances. Il verra également à partager avec eux toute réponse des autorités du MRNF qui suivra.

À cet égard, Mme Alexandra Bélanger, informe les partenaires de la TRGIRTO qu'une réponse des autorités du MRNF suivra sous peu.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la lettre transmise à la Ministre par la MRC de Pontiac (J. Durand, C. Blais)

16. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202503-5

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de Mme Deborah Powell, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Larrivée, président de la TRGIRTO, lève la séance à 13h40.